



LA VIE DES TITRES PROFESSIONNELS

N°22 juin 2023



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DU PLEIN EMPLOI
ET DE L'INSERTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Table des matières

INTRODUCTION	3
LES DERNIERES PARUTIONS AU JOURNAL OFFICIEL	4
LES PROCHAINS TITRES AVEC DATES D'EFFET A TROIS MOIS	12
LES PROCHAINS TITRES ARRIVANT A ECHEANCE A TROIS MOIS	13
LA PROGRAMMATION DES FUTURES JOURNEES DE LA CERTIFICATION	14

Introduction

Cette nouvelle version du Journal de la Vie des Titres (JVT) paraîtra mensuellement.

Destinée à l'ensemble des centres agréés par le ministère du Travail, elle a pour vocation de vous informer sur l'actualité des titres professionnels à partir des parutions au Journal Officiel.

Vous trouverez tous les éléments constitutifs des titres professionnels tels que la date d'effet, la date d'échéance, le niveau ainsi que la commission professionnelle consultative dont dépend le titre.

Dans le cas d'une modification ou d'une révision d'un titre professionnel une attention particulière sera portée sur les principaux changements issus de l'analyse du métier visé ainsi que les correspondances entre les blocs de compétences lorsqu'elles existent mais également les éventuelles adaptations ou changements de plateaux de certification.

Une rubrique du journal est consacrée aux titres arrivant à échéance au cours du prochain trimestre ainsi qu'un récapitulatif des titres ayant une date d'effet qui s'appliquera dans ce même laps de temps pour vous permettre d'anticiper vos organisations.

Enfin, le journal vous informe des futures dates de journées de la certification. Ces journées sous forme de webinaires sont ouvertes à tous sur inscription.

Elles sont dédiées aux titres professionnels du ministère du Travail en création ou en révision et vous permettent d'être en relation directe avec les ingénieurs de formation sectoriels de la direction de l'ingénierie de l'Afpa qui pourront vous apporter des informations complémentaires sur les évolutions des référentiels et répondre à vos questions.

Ils seront bientôt accessibles en format podcast sur les sites [responsable de session](#) et [jury du titre](#).

Pour toute information complémentaire un courriel est à votre disposition : journalviedestitres@afpa.fr.

Pour mieux vous repérer, ci-dessous la légende qui reprend l'état de publication au Journal Officiel des titres professionnels concernés.

Légendes :



Modification* : le titre a nécessité une modification inscrite au Journal Officiel



Création* : un nouveau titre a été créé et vient d'être inscrit au Journal Officiel



Prorogation* : la durée de vie du titre a été prolongée pour une durée déterminée



Révision* : le contenu d'un titre a été revu et réactualisé

Les dernières parutions au Journal Officiel

Parution au JO au mois de mai

JO du 13/05/2023

P

Arrêté du 26 avril 2023 portant **prorogation** du titre professionnel **d'opérateur en vidéoprotection et en télésurveillance**. (OVT) - Niveau : 4

Le titre professionnel est enregistré dans le répertoire national des certifications professionnelles sous le même intitulé pour **une durée d'un an à compter du 16 septembre 2023**. Commission professionnelle consultative « Services aux entreprises ».

R

Arrêté du 26 avril 2023 portant **révision** du titre professionnel **d'administrateur d'infrastructures sécurisées (AIS)** - Niveau : 6

Le titre professionnel est enregistré dans le répertoire national des certifications professionnelles sous le même intitulé pour **une durée de trois ans à compter du 1er septembre 2023**. Commission professionnelle consultative « Services aux entreprises ».

Fiche RNCP : [37680](#)

Nécessitant une évolution de plateau de certification : non

L'analyse du travail montre que les composantes fondamentales de l'emploi sont globalement inchangées mais les blocs de compétences ont été réorganisés afin de correspondre à des employabilités plutôt qu'à des champs techniques comme sur le titre actuel.

Un premier bloc de compétences intitulé « Administrer et sécuriser les infrastructures » concerne les activités d'administration courante. Un deuxième bloc de compétences intitulé « Concevoir et mettre en œuvre une solution en réponse à un besoin d'évolution » concerne les activités de conception et de mise en œuvre.

L'accent a été mis également sur la gestion de la cybersécurité qui désormais est traitée dans un bloc de compétences dédié intitulé « Participer à la gestion de la cybersécurité ». Il s'agit d'analyser et mesurer le niveau de sécurité des infrastructures, d'appliquer les mesures de sécurisation et de détecter et répondre à des incidents de sécurité.

La certification reste sensiblement identique et s'articule principalement autour de la soutenance d'un projet ou de projets réalisés en entreprise en amont de la session de validation.

Si la période en entreprise est toujours obligatoire celle-ci doit désormais être d'un minimum de 350h.

Le tableau de correspondance du RE :

Administrateur d'infrastructures sécurisées Arrêté du 06/04/2018		Administrateur d'infrastructures sécurisées Arrêté du 26/04/2023	
CCP	Administrer et sécuriser les composants constituant l'infrastructure	CCP	Administrer et sécuriser les infrastructures
CCP	Intégrer, administrer et sécuriser une infrastructure distribuée		
CCP	Faire évoluer et optimiser l'infrastructure et son niveau de sécurité	CCP	Concevoir et mettre en œuvre une solution en réponse à un besoin d'évolution
CCP	Aucune correspondance	CCP	Participer à la gestion de la cybersécurité



L'œil de la prospective

Focus sur un travail croisé entre plusieurs directions de la DII sur la thématique de la cybersécurité

Dans le cadre des activités menées par la Direction de l'Ingénierie et de l'Innovation, un travail commun entre la direction de la Prospective et les trois directions sectorielles a été réalisé en 2021 sur la thématique de la cybersécurité. À travers l'analyse de plusieurs métiers, ce travail a mis en évidence l'importance centrale de l'enjeu de la cybersécurité dans différents domaines. Ainsi, 21 titres professionnels ont été identifiés comme étant impactés à différents niveaux par des enjeux de compétences en cybersécurité et venant alimenter l'analyse du travail conduit dans le cadre de la politique du Titre Professionnel dont :

- ✓ Administrateur d'infrastructures sécurisées
- ✓ Technicien d'assistance en informatique
- ✓ Technicien supérieur systèmes et réseaux
- ✓ Concepteur développeur d'applications
- ✓ Développeur web et web mobile

Ces travaux ont également permis d'enrichir les réflexions conduites au niveau national dans le cadre de l'Observatoire des métiers de la cybersécurité auprès de la DGEFP et l'ANSSI et au niveau territorial dans l'étude sur les enjeux emploi et compétences en cybersécurité (2021/2022) aux côtés de la DREETS Nouvelle-Aquitaine (2022). Les travaux soulignent l'importance de professionnalisation des intervenants spécialisés dans les systèmes d'information mais également des professionnels s'appuyant sur des usages numériques (hygiène de la cybersécurité).

Travaux réalisés sous le pilotage d'Alexandre Besnier, responsable de projets prospectif, DII



Arrêté du 26 avril 2023 portant **révision** du titre professionnel de **technicien d'assistance en informatique (TAI) - Niveau : 4**

Le titre professionnel est enregistré dans le répertoire national des certifications professionnelles sous le même intitulé pour **une durée de deux ans à compter du 1er septembre 2023**. Commission professionnelle consultative « Services aux entreprises ».

Fiche RNCP : [37681](#)

Nécessitant une évolution de plateau de certification : non

Les principales évolutions du titre :

- Le bloc assistance est passé en première activité pour souligner le rôle du TAI comme premier interlocuteur de l'utilisateur.
- Intégration des outils collaboratifs dans la compétence 2 de l'activité 1 car à la suite du contexte de la crise sanitaire le télétravail a modifié l'organisation des entreprises, les plateformes collaboratives sont devenues des outils indispensables
- Pour tenir compte de l'importance de la sécurité informatique le REAC fait apparaître la compétence sécurité réseau

Tableau de correspondances du RE. Pas d'autres correspondances.

	Technicien d'assistance en informatique Arrêté du 06/04/2018		Technicien d'assistance en informatique Arrêté du 26/04/2023
CCP	Assister ou dépanner les clients ou les utilisateurs	CCP	Assister ou dépanner les utilisateurs
CCP	Mettre en service des équipements numériques	CCP	Mettre en service des équipements numériques
CCP	Intervenir sur les éléments de l'infrastructure	CCP	Intervenir sur les éléments de l'infrastructure

R

Arrêté du 26 avril 2023 portant **révision** du titre professionnel de **technicien supérieur systèmes et réseaux (TSSR) - Niveau : 5**

Le titre professionnel est enregistré dans le répertoire national des certifications professionnelles sous le même intitulé pour **une durée de trois ans à compter du 1er septembre 2023**. Commission professionnelle consultative « Services aux entreprises ».

Fiche RNCP : [37682](#)

Quatre évolutions majeures sont constatées dans l'exercice du métier :

- Responsabilité limitée à la contribution à l'administration, sous l'autorité d'un responsable d'exploitation et selon les procédures définies par les administrateurs d'infrastructure
- Montée en puissance des exigences de sécurité : responsabilisation et accompagnement des utilisateurs, contrôle des accès, participation au plan de continuité de l'activité
- Pratique systématique de la virtualisation, des infrastructures hybrides (locale / distante, privée / publique), des outils collaboratifs.
- Deux niveaux d'employabilité :
 - Le premier correspond au support utilisateur et l'exploitation courante de l'infrastructure
 - Le deuxième correspond à la maintenance de cette infrastructure et à la participation à son évolution.

Le titre a donc été restructuré en 2 CCP correspondants aux niveaux d'employabilité.

Les évolutions technologiques ont été prises en comptes dans les compétences.

Nécessitant une évolution de plateau de certification : oui

Il n'y a pas de changements conséquents, juste une volonté de simplification :

- Suppression équipement mobile (tablette)
- Un poste client et un poste technicien (2 postes physiques distincts)

Le tableau de correspondance du RE :

Technicien supérieur systèmes et réseaux Arrêté du 06/04/2018		Technicien supérieur systèmes et réseaux Arrêté du 26/04/2023	
CCP	Assister les utilisateurs en centre de services	CCP	Exploiter les éléments de l'infrastructure et assurer le support aux utilisateurs
CCP	Maintenir, exploiter et sécuriser une infrastructure virtualisée		
CCP	Maintenir et exploiter une infrastructure distribuée et contribuer à sa sécurisation	CCP	Maintenir l'infrastructure et contribuer à son évolution et à sa sécurisation
CCS	Administrer les serveurs Linux		Aucune correspondance

R

Arrêté du 26 avril 2023 portant **révision** du titre professionnel de **concepteur développeur d'applications (CDA) - Niveau : 6**

Le titre professionnel est enregistré dans le répertoire national des certifications professionnelles sous le même intitulé pour **une durée de cinq ans à compter du 18 décembre 2023**. Commission professionnelle consultative « Services aux entreprises ».

Fiche RNCP : **A venir**

Nécessitant une évolution de plateau de certification : non

Les résultats de l'analyse de l'emploi menée en 2022 ont conduit à l'actualisation du titre professionnel.

Les composantes fondamentales de l'emploi sont inchangées : le concepteur développeur d'applications respecte la réglementation en vigueur, les recommandations de sécurité et se conforme aux modes de gestion du projet. Il prend en compte des besoins des utilisateurs en situation de handicap. Il connaît les concepts informatiques, les méthodes d'analyse, de conception et de développement, et il les applique indépendamment des technologies utilisées. La sécurité de l'application est pour lui une préoccupation constante.

L'importance de la communication est confirmée. Le concepteur développeur d'applications est à l'écoute du client et des acteurs participant au projet, il communique oralement et par écrit, en français et en anglais, et il adapte sa communication à ses différents interlocuteurs et contextes professionnels.

Deux éléments nouveaux impactent l'exercice de l'emploi :

- La généralisation de la gestion de projet itérative de type agile conduit à des mises en production fréquentes, entraînant l'utilisation de l'intégration et du déploiement continu (CI/CD) de la démarche DevOps ;
- Le concept de résilience informatique, incluant la continuité de service du système d'information des entreprises, fait évoluer les environnements de production.

Le tableau de correspondance du RE :

Concepteur développeur d'applications Arrêté du 06/04/2018		Concepteur développeur d'applications Arrêté du 26/04/2023	
CCP	Concevoir et développer des composants d'interface utilisateur en intégrant les recommandations de sécurité	CCP	Développer une application sécurisée
CCP	Concevoir et développer la persistance des données en intégrant les recommandations de sécurité	CCP	Concevoir et développer une application sécurisée organisée en couches
CCP	Concevoir et développer une application multicouche répartie en intégrant les recommandations de sécurité		
CCP	Aucune correspondance	CCP	Préparer le déploiement d'une application sécurisée

R

Arrêté du 26 avril 2023 portant **révision** du titre professionnel de **développeur web et web mobile** (DWWM) - **Niveau : 5**

Le titre professionnel est enregistré dans le répertoire national des certifications professionnelles sous le même intitulé pour **une durée de cinq ans à compter du 1^{er} septembre 2023**. Commission professionnelle consultative « Services aux entreprises ».

Fiche RNCP : [37674](#)

Nécessitant une évolution de plateau de certification : non

La version de 2018 du titre professionnel « développeur web et web mobile » présentait deux blocs de compétences.

La version de 2023 comporte également deux blocs, configurés de la même manière :

- « Développer la partie front-end d'une application web ou web mobile sécurisée » réunit les compétences liées au développement de la partie front-end de l'application ;
- « Développer la partie back-end d'une application web ou web mobile sécurisée » réunit les compétences liées au développement de la partie back-end de l'application.

Le tableau de correspondance du RE :

Développeur web et web mobile Arrêté du 06/04/2018		Développeur web et web mobile Arrêté du 26/04/2023	
CCP	Développer la partie front-end d'une application web ou web mobile en intégrant les recommandations de sécurité	CCP	Développer la partie front-end d'une application web ou web mobile sécurisée
CCP	Développer la partie back-end d'une application web ou web mobile en intégrant les recommandations de sécurité	CCP	Développer la partie back-end d'une application web ou web mobile sécurisée

JO du 16/05/2023

C

Arrêté du 09 mai 2023 portant **création** du titre professionnel **d'étancheur toiture bâtiment** (ETB) - **Niveau : 3**

Le titre professionnel est enregistré dans le répertoire national des certifications professionnelles pour **une durée de cinq ans à compter du 29 juin 2023**. Commission professionnelle consultative « Construction ».

Fiche RNCP : **A venir**

Le titre a été créé pour répondre aux besoins en compétences des entreprises, à la demande de la Chambre Syndicale Française de l'Étanchéité et porté par l'ensemble des branches professionnelles du secteur.

L'étancheur toiture bâtiment réalise la mise hors d'eau de tous types de bâtiments, dans le cadre de travaux neufs ou de rénovation. Il prépare la sécurité collective, prépare les supports et met en œuvre les éléments d'étanchéité (enduit d'imprégnation, couches d'étanchéité, équerres de renfort, pare-vapeur, isolation, etc.), traite les points singuliers sur la toiture (évacuation des eaux pluviales, joints de dilatation, passe-câble, etc.), et réalise la protection de l'étanchéité réalisée.



Arrêté du 09 mai 2023 portant **création** du titre professionnel **plâtrier traditionnel** (PALTRAD) - Niveau : 3

Le titre professionnel est enregistré dans le répertoire national des certifications professionnelles pour **une durée de cinq ans à compter du 27 septembre 2023**. Commission professionnelle consultative « Construction ».

Fiche RNCP : **A venir**

La création de ce titre professionnel est corrélée à l'analyse du travail relative au titre professionnel de Plaquiste-plâtrier, conduite par le bureau d'ingénierie de l'AFPA en 2020 pour le compte de la DGEFP. À ce titre professionnel était adossé un certificat de compétence spécifique (CCS) relatif aux compétences du plâtre traditionnel.

Or, l'analyse menée a mis en exergue que les interventions pour les travaux de plâtres traditionnels nécessitent des compétences étendues, ce qui a confirmé la nécessité de créer une certification professionnelle spécifique aux compétences du métier Plâtrier traditionnel.

Le titre professionnel de plâtrier traditionnel est structuré en deux activités types, la première relevant de la construction d'ouvrages en matériaux adaptés à l'enduisage, et la seconde centrée sur la mise en œuvre de tous types de revêtements en plâtres ou similaires.

La création de ce titre professionnel :

- Permet d'une part d'apporter une réponse en matière de certification et de formation rapide, et d'autre part de concilier les besoins emploi-formation dans les territoires.
- Permet d'avoir une réponse par blocs de compétences qui répondra de façon souple aux besoins des entreprises.
- Permet une lecture de l'offre de formation plus cohérente. (car à ce jour, l'obtention du titre professionnel sans le CCS ne permet pas de valider les compétences liées à la mise en œuvre du plâtre humide alors que l'intitulé du titre l'induit.)
- Permet un financement du parcours de formation aux compétences relatives à la mise en œuvre du plâtre traditionnel.
- Par le CPF d'apporter ou de compléter les compétences nécessaires à la tenue des emplois, aussi bien pour les salariés de la branche que pour les demandeurs d'emploi.

- Permet toujours, aux plaquistes de se spécialiser techniquement sur la construction des supports brique et de l'enduit traditionnel, qui restent nécessaires à leur polyvalence dans la diversité de leurs activités.

P

Arrêté du 09 mai 2023 portant **prorogation du titre professionnel de **monteur-dépanneur en climatisation**. (MDC) Niveau : 3**

Le titre professionnel est enregistré dans le répertoire national des certifications professionnelles pour une durée **de deux ans à compter du 26 février 2024**.

JO du 20/05/2023

R

Arrêté du 05 mai 2023 portant **révision du titre professionnel **d'assistant de vie aux familles (ADVF)** - Niveau : 3**

Le titre professionnel est enregistré dans le répertoire national des certifications professionnelles sous le même intitulé pour **une durée de cinq ans à compter du 05 juillet 2023**. Commission professionnelle consultative « Cohésion sociale et santé ».

Fiche RNCP : **A venir**

Nécessitant une évolution de plateau de certification : oui

Intégration du lit médicalisé, du lève-personne, d'un poste informatique avec connexion internet, d'un téléphone portable et de poubelles pour le tri sélectif.

Les principales évolutions du titre :

- Introduction du CCS « Accompagner la personne en situation de handicap vivant à domicile » dans le Titre et donc indirectement développement de la domotique
- Introduction du numérique
- Développement des écogestes
- Prévention des risques renforcée et obligation de produire le certificat SST ou APS-ASD sous 3 mois pour l'obtention du TP ou du CCP 2 ou du CCP 3

Tableau de correspondances du RE :

	Assistant(e) De Vie aux Familles Arrêté du 17/03/2016		Assistant de vie aux familles Arrêté du 05/05/2023
CCP	Entretien le logement et le linge d'un particulier	CCP	Entretien le logement et le linge d'un particulier
CCP	Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien	CCP	Aucune correspondance
CCP	Aucune correspondance	CCP	Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets
CCP	Relayer les parents dans la prise en charge des enfants à leur domicile	CCP	Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile

Les correspondances avec d'autres certificateurs :

Certificateur	Intitulé de la formation
Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse	Mention Complémentaire « Aide à domicile » (MCAD) CAP Accompagnant éducatif petite enfance (CAP AEPE) CAP Assistant technique en milieu familial et collectif (CAP ATMFC)
Ministère des Solidarités	Diplôme d'état d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS) Diplôme d'état d'aide médico psychologique (DEAMP) Diplôme d'état d'accompagnant éducatif et social (DEAES) Diplôme d'assistant familial (DEAF)
Ministère de la Santé	Diplôme d'état d'aide soignant (DEAS) Diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture (DEAP)
Ministère de l'Agriculture	CAPA « Services aux personnes et vente en espace rural » (CAPA SAPVER)
Branche du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile	Assistant(e) de vie dépendance (ADVD)

R

Arrêté du 05 mai 2023 portant **révision** du titre professionnel **d'agent de médiation, information, services (AMIS) - Niveau : 3**

Le titre professionnel est enregistré dans le répertoire national des certifications professionnelles sous le même intitulé pour **une durée de cinq ans à compter du 02 juillet 2023**. Commission professionnelle consultative « Cohésion sociale et santé ».

Fiche RNCP : **A venir**

Nécessitant une évolution de plateau de certification : non

Les principales évolutions du titre :

- Maintien de l'intitulé « Agent de médiation, informations, services »
- Maintien des 3 blocs de compétences du TP AMIS avec un enrichissement des contenus
- Maintien de la passation du Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
- Suppression de la compétence « Gérer les conflits interpersonnels en temps différé »

Le tableau de correspondance du RE :

	Agent(e) de Médiation, Information, Services Arrêté du 21/03/2016		Agent de médiation, information, services Arrêté du 05/05/2023
CCP	Participer au maintien du lien social et prévenir les situations de conflits ou de dysfonctionnements par une présence active	CCP	Participer au maintien du lien social et prévenir les situations de conflit ou de dysfonctionnement par une présence active
CCP	Réguler par la médiation des situations de tension et de conflit	CCP	Réguler par la médiation des situations de tension et de conflit
CCP	Participer à des actions d'animation ponctuelles ou à des projets partenariaux	CCP	Participer à des actions d'animation ponctuelles ou à des projets partenariaux

Les prochains titres avec dates d'effet à trois mois

Titres avec date d'effet entre juin 2023 et août 2023

Code Titre	Intitulé	Sigle	Code RNCP	Date d'effet
TP-01436	Opérateur en télésurveillance et services associés	OTSA		01/06/2023
TP-01430	Étancheur toiture bâtiment	ETB		29/06/2023
TP-00392	Agent de médiation, information, services	AMIS		02/07/2023
TP-00391	Assistant de vie aux familles	ADVF		05/07/2023
TP-00009	Dessinateur projeteur en construction métallique	DPCM	37290	18/07/2023
TP-00447	Technicien d'installation et de maintenance de piscines	TIMP	37291	25/07/2023
TP-01333	Inspecteur qualité aéronautique et spatiale	IQAS	37399	28/07/2023
TP-00444	Installateur de réseaux de télécommunications en fibre optique	IRTFO	37443	29/07/2023
TP-01279	Menuisier aluminium	MALU	37444	29/07/2023
TP-00471	Technicien d'intervention de réseaux de télécommunications en fibre optique	TIRTFO	37445	29/07/2023
TP-01348	Chargé d'accueil touristique et de loisirs	CATL	37396	01/08/2023

Les prochains titres arrivant à échéance à trois mois

Titres arrivants à échéance entre juin 2023 et août 2023

Code Titre	Intitulé	Sigle	Code RNCP	Date d'échéance
TP-01308	Piqueur en maroquinerie	PM	17031	09/06/2023
TP-00392	Agent de médiation, information, services	AMIS	35313	02/07/2023
TP-00391	Assistant de vie aux familles	ADVF	35506	05/07/2023
TP-00009	Technicien supérieur d'études en construction métallique	TSECM	34889	18/07/2023
TP-00447	Technicien d'équipement et de maintenance de piscines	TEMP	34890	25/07/2023
TP-01333	Inspecteur qualité aéronautique et spatiale	IQAS	31073	28/07/2023
TP-00444	Installateur de réseaux de télécommunications	IRT	30980	29/07/2023
TP-01279	Menuisier aluminium	MALU	5922	29/07/2023
TP-00471	Technicien de réseaux de télécommunications	TRT	30999	29/07/2023
TP-00115	Conseiller commercial	CC	31005	31/07/2023
TP-00400	Agent de loisirs	AL		01/08/2023
TP-01348	Chargé d'accueil touristique et de loisirs	CATL	31047	01/08/2023
TP-00049	Monteur dépanneur frigoriste	MDF	183	01/08/2023
TP-00511	Technicien supérieur de maintenance et d'exploitation en climatique	TSMEC	34888	02/08/2023
TP-00071	Conducteur de transport en commun sur route	CTCR	31085	07/08/2023
TP-00398	Agent de propreté et d'hygiène	APH	278	13/08/2023

La programmation des futures journées de la certification

Prochaines journées de la certification entre juin 2023 et aout 2023

Retrouvez l'ensemble des référentiels nécessaires au bon déroulement des webinaires sur l'espace [Employeur – Candidat – Acteur](#).

Tertiaire					
	Dates / Horaires	Lieux / Modalités	Ingénieur de formation	Personne organisatrice	Intervenant Direction des Certifications
Conduite routière : Conducteur de transport en commun sur route	14/06/2023 de 9h30 à 12h30	Visio-Teams	Philippe Pralong	Samira Bakkouch	Aurélien TAMISIER

Pour tout renseignement et inscription :

Samira BAKKOUCH, samira.bakkouch@afpa.fr

Corinne ENGRAND, corinne.engrand@afpa.fr

BTP					
	Dates / Horaires	Lieux / Modalités	Ingénieur de formation	Personne organisatrice	Intervenant Direction des Certifications
Technicien d'installation et maintenance de piscines (TIMP)	14/06/2023 / 09h00- 12h00	Visio-Teams	Thierry REYNARD	Christine VERGUET	Pascal Aupetit

Pour tout renseignement et inscription :

Christine VERGUET, christine.verquet@afpa.fr

Isabelle BOUSQUET, isabelle.bousquet@afpa.fr

Industrie					
Secteur / Titre	Dates / Horaires	Lieux / Modalités	Ingénieur de formation	Personne organisatrice	Intervenant Direction des Certifications
Contrôleur technique de véhicules légers (CTVL)	mardi 13 juin 2023	Visio-Teams			Aurélien TAMISIER
Monteur dépanneur frigoriste (MDF)			DARIUS David	PASTOR Hélène	
Electromécanicien de maintenance industrielle (EMI)			DEGRANGE Ludovic		
Piqueur préparateur en maroquinerie (PPM)			VERNAY Nathalie		
Agent de fabrication industrielle (AFI) Conducteur d'installation et de machines industrielles (CIMA)	mardi 27 juin 2023	Visio-Teams	LEFEBURE Laurent	PASTOR Hélène	Aurélien TAMISIER
Monteur câbleur en aéronautique (MCA) Inspecteur qualité aéronautique et spatiale (IQAS)			PICOSSON Didier	FROMENT Sylvie	

Pour tout renseignement et inscription :

Sophie MEILLER, sophie.meiller@afpa.fr

Direction de la publication

Marylin Andrey

Directrice des Certifications

Direction de l'ingénierie et de l'innovation et MNSP

Rédaction

Aurélien TAMISIER

Chef de Projet Certifications

Direction de l'ingénierie et de l'innovation et MNSP

Viviane BACH

Chef de Projet Prospective

Direction de l'ingénierie et de l'innovation



Ce document est réalisé par l'Afpa, pour le compte du ministère, dans le cadre des missions nationales de service public qui lui sont confiées par le ministère du travail.